

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

IL EST TRES IMPORTANT QUE VOUS REPENDIEZ BIEN AUX QUESTIONS QUI VOUS SERONT POSEES SUR VOTRE ETAT DE SANTE AINSI QUE SUR LES MEDICAMENTS QUE VOUS PRENEZ.

- **S'il est possible que vous soyez enceinte,**
- **Si vous souffrez d'allergie, d'asthme ou d'eczéma,**
- **Si vous prenez un traitement pour fluidifier le sang,**

Signalez-le à la secrétaire, à la manipulatrice.

APPORTEZ LE JOUR DE L'EXAMEN

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) tous vos résultats d'analyses de sang,
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide visqueux à l'intérieur d'une articulation. Cette technique utilise des rayons X. L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. L'injection de liquide iodé dans l'articulation permet de vérifier la bonne position de l'aiguille et éventuellement de faire quelques images de référence. Puis le produit qui vous a été prescrit est injecté par la même aiguille. Cette injection est en principe indolore

LES RESULTATS

La réussite du geste vous est commentée par le radiologue, mais ses résultats, son efficacité n'apparaîtront qu'après quelques jours.

LES RISQUES

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter.

Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

APRES L'EXAMEN

Vous devez être accompagné (e) pour regagner votre domicile et ne pas conduire votre véhicule.

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement).

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologiste en téléphonant au 02 97 37 87 45

18.03.2014